

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2021

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 4110)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 107

présenté par

M. Saint-Martin, rapporteur et M. Woerth

ARTICLE 9

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« et les »,

les mots :

« ainsi que les montants prévus des »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.